

COMITE DE DIRECTION
Réunion du 12 juillet 2018
Au siège du District de l'Isère

Sous réserve d'approbation par le Comité de Direction

PRESIDENT

Mr. MUFFAT- JOLY

PRESENTS

- BALDINO – BOUAT – BOULORD – CHASSIGNEU - CICERON - DA CUNHA VELOSO - GIROUD GARAMPON - ISSARTEL – KODJADJANIAN-LOUIS - MAZZOLENI – MONIER - MONTMAYEUR – TRUWANT – VACHETTA – VEYRIER.

EXCUSE(E)S

Mme BRAULT

MM AGACI- SCELLIER – BOURGEOIS - ISSARTEL- MALLET - RAYMOND- SOZET

Séance ouverte à 18h10

ORDRE DU JOUR

Le Président ouvre la séance en précisant que, ne pouvant pas rester jusqu'à la fin, c'est le Vice-Président Délégué Hervé Giroud-Garampon qui prendra la suite de ce comité.
Après le point 1 ci-dessous, Marc Mallet interviendra pour une question diverse étant retenu pour le programme volontaire Coupe du Monde Féminine ce soir-là.

1 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DU COMITE DE DIRECTION DU 24 MAI 2018 à REVENTIN

Approuvé à l'unanimité

Intervention de Marc MALLET

En date du 21/12/2017 le CD a décidé de ne plus effectuer de changement sur les FMI.

Question de Gérard BOUAT : comment être au plus près des clubs lorsque les dirigeants et l'arbitre avisent le district d'une erreur de score ?

Un club déclaré vainqueur, qui envoie un courrier pour signaler l'erreur d'inversion de score, n'est-ce pas là un acte Ethique ?

Intervention de Florent VEYRIER : peut-être que cette décision n'est pas bonne !

Intervention d'Hervé GIROUD-GARAMPON : l'article 139 des règlements de la F.F.F. précise que les résultats ne doivent pas être changés une fois la FMI clôturée.

Intervention de Marc MONTMAYEUR : lors de la rencontre 3 intervenants, les 2 clubs et l'arbitre, sont tenus de vérifier la FMI.

Intervention d'Hervé GIROUD-GARAMPON : lors des réunions de début de saison, des Formations Arbitres et FMI ce sujet de vérification est abordé.

Intervention de Jean Marc BOULORD : cette décision prise, pose un cas de conscience lorsque les 3 intervenants écrivent à la Commission Règlements vis-à-vis d'une erreur sur la FMI.

Intervention de Jean Marie KODJADJANIAN : cela pose effectivement des cas de conscience lorsque ces intervenants écrivent à la Commission d'Appel.

Intervention de Michel VACHETTA : Très peu de cas cette saison.

Les membres présents s'accordent à dire que certains cas posent effectivement problème mais il existe un règlement et celui-ci doit être appliqué.
Comment être équitable envers tous les Clubs? Peut-être faut-il travailler sur une nouvelle proposition pour le prochain Comité de Direction?

Intervention de Laurent MAZZOLENI : un résultat peut être changé par la Commission de Discipline ou d'Appel. Dans le cas présent, faire cette modification de manière plus officielle, par appel, la commission conviant les 3 intervenants, constate et prends la décision. De plus au cours de cette audition un rappel de vérification de la FMI sera fait.

Attention : ces appels ne concerneraient que les erreurs sur les scores.

Le Président propose à Jean Marc BOULORD et au Comité de Pilotage de la FMI de travailler sur le sujet et de le présenter au prochain Comité de Direction du 4 Septembre 2018.

2- Courriers et informations diverses

- Carte Postale reçue des Cinq terres de Thierry Truwant.
- Remerciement de la famille suite au décès de Mr François Macagno.
- Remerciement de la famille suite au décès de Mme Yvonne Cleyret-Marel.
- Remerciement de la famille d'Hervé Giroud-Garampon suite au décès de Madame Marie Ravat.
- Invitation de Monsieur le Maire de Grenoble, Éric Piolle, à un pique-nique Citoyen le 14 juillet à 19h dans les jardins de l'Hôtel de Ville.
- Remerciement du FC Collines pour la réception organisée par le District de l'Isère lors de la remise des challenges de la sportivité, et plus particulièrement de la part de la madame Galfione Florence, démissionnaire de la présidence du club, pour le temps accordé et les conseils reçus de la part des membres du District durant toutes ces années.
- Remerciement du Président Hervé Rivoire du club de Reventin pour le déplacement du Comité de Direction du District dans ses locaux le 24 Mai, soulignant la qualité des débats et l'investissement des bénévoles du Comité envers les clubs.
- Courrier du Club des 2 Vallons qui remercie le District de Isère pour les avoirs accueillis cette saison. Informe que pour la saison 2018/2019 son équipe séniors sera engagée en Drôme Ardèche.

- Courrier du club de Vallée Bleue demande à titre exceptionnel que son équipe U17 évolue en District de l'Ain pour cette saison.

Réponse d'Hervé GIROUD-GARAMPON : suite aux échanges avec le président du club de Vallée Bleue avec un effectif restreint de 11 joueurs U17, il souhaiterait jouer en U18 dans le district de l'Ain, permettant ainsi de conserver son équipe pour éviter que les joueurs ne quittent le club.

Intervention de Thierry TRUWANT : quelle assurance avons-nous qu'ils reviennent la saison prochaine ? Et qu'en pense le responsable du groupe de travail pour le retour des clubs dans le district ?

Réponse d'Hervé GIROUD-GARAMPON : bien que cette demande soit à l'inverse de notre action envers les clubs évoluant hors district, en leur accordant une dérogation pour cette saison, nous ne prenons que peu de risques!

Vallée Bleue évoluant en championnat seniors dans notre District, les joueurs retourneront dans cette catégorie et dans leur club, étant donné que le District de l'Ain ne garde pas de championnat U19.

Intervention de Marc MONTMAYEUR : de toute manière ils gardent leurs licences à Vallée Bleue.

Intervention du Président : si nous prenons une décision nous aviserons la Ligue et tout cela se fera dans la transparence.

VOTE

Pour : 11

Contre : 2

Abstentions : 2

De ce fait Hervé Giroud-Garampon prépare le courrier pour le club de Vallée Bleue.

- Au cours de l'Assemblée Générale, le Président M. MUFFAT-JOLY s'engage auprès de Didier Franzin Président de St Paul de Varces concernant la catégorie U18. Laurent Mazzoleni avec Didier Franzin, des membres du Comité ainsi que des membres de clubs travailleront sur le sujet, afin qu'une proposition soit faite au Comité de Direction du 4 Septembre (dans le but de la proposer à l'AG d'Hiver)
- Courrier de Vallée du Guiers : concernant le fait de ne pouvoir évoluer en D1 et demande la possibilité de créer une poule à 13.

Réponse de Michel VACHETTA: les faits ayant eu lieu avant le 15 juillet, la Ligue ayant annulé les décisions District discipline et appel, le Comité de Direction ne peut envisager la poule à 13 ce qui bien entendu aurait été différent si les faits avaient eu lieu après cette date.

Le Comité approuve à l'unanimité la réponse de Michel Vachetta

Hervé Giroud-Garampon prépare un courrier.

3- Retour sur Assemblée Générale d'été de Virieu

Le District se félicite de l'organisation du club de Virieu (premier club de Futsal à organiser une AG)

Thierry TRUWANT regrette le fait que le Power Point préparé par les filles du secrétariat n'a pu être visionné correctement car trop de luminosité dans la salle.

Gérard BOUAT : apporte une précision concernant la présentation des modifications du championnat jeunes :

Avisé par la ligue en dernière minute :

- U 14 à savoir : pas de U12, donc abandon des U14. Volonté de la DTN de faire un championnat par catégorie d'âge.

4- Retour sur Assemblée Générale de la Ligue :

Attente de la publication du PV de Ligue.

Information du Président

- Lettre de démission de monsieur Albert Brouty de la commission des Arbitres
- Lettre de démission de monsieur André Serve de la présidence de la CDA
- Lettre de démission de monsieur José Descombes de la commission des Arbitres pour raison Professionnelle et familiale.
- Lettre de démission de Jean Chambard (membre de la Commission Sportive et des Règlements) pour raison de santé.

Remerciement à transmettre.

Jean Marie Kodjadjanian assurera l'intérim des désignations seniors jusqu'à fin septembre dans l'attente de la nomination d'un nouveau président de CDA et de sa restructuration. Il sera joignable au 06 17 14 62 03.

Rappel : la Présidence de la commission des Arbitres et ainsi que la composition de celle-ci, est validée en Comité de Direction.

Les échanges démontrent que la nouvelle commission doit prévoir la présence de membres le mardi soir afin de pouvoir répondre aux diverses questions.

Hervé Giroud-Garampon : peut-on profiter de cette réorganisation pour mettre en place les désignations informatiques ??

Jean Marie Kodjadjanian : C'est un gros travail au départ mais l'idée doit être approfondie et travaillée. Afin de programmer sa mise en place.

La mise à jour des différents membres de commissions sera effectuée
au prochain Comité de Direction du 4 Septembre

Reprise de la Réunion par Hervé Giroud-Garampon.

5- Refonte des coupes:

Laurent Mazzoleni : certains membres du comité constatent une perte d'intérêt suite à :

- problème de calendrier
- certains clubs privilégiant certaines coupes plutôt que d'autres.
- des clubs qui privilégient le championnat

Bien sur toutes ces décisions sont légitimes !!

Trop de coupe surtout en repêchage (U 17 et U 19)

Coupe de repêchage : le sentiment des clubs de n'être jamais éliminé de fait certaines coupes se retrouve avec peu d'inscrits.

- **Proposition de Refonte Senior (proposer que deux compétitions)**

- **La Coupe Isère** : deviendrait **Obligatoire** pour l'équipe évoluant au plus haut niveau district.
- **Les Challenges** : deviendrait **facultative** pour les autres équipes dans la limite de 3 équipes par club. (tirage géographique dans les premiers tours)

Avantage : Diminution de nombre de journées, Tarif plus attractif exemple pour 3 équipes

	Actuellement	Futur
Seniors 1	120	60
Seniors 2	100	60
Seniors 3	41	60

Les échanges démontrent certaines pistes à prendre en compte :

- Tirage géographique en challenge
- possibilité pour certain niveau de ne pas avoir d'obligation pour engagement en coupe Isère
- entrées différées pour certains niveaux.

- **Proposition de Refonte Jeune :**

- **La Coupe Isère** : deviendrait **obligatoire** pour l'équipe évoluant au plus haut niveau district (U15 à U19)
- **Les Challenges** : pour les équipes 2 et pour une 3^{ème} équipe possibilité de participer à conditions d'avoir un nombre minimum d'équipe (à définir) inscrite.

Un groupe de travail prépare et propose un projet pour le comité de Direction du 4 septembre (MM. Mazzoleni, Sozet, Truwant, Agaci) en prenant en compte les propositions faites par le Docteur Scellier (par courrier).

Une fois approuvé par le Comité de Direction ce projet sera proposé à l'AG d'Hiver et au vote pour une mise en application sur la prochaine saison 2019/2020.



6- Horaires :

Intervention de Jean Marc Boulord : suite à la proposition de la commission des règlements et afin de permettre une certaine souplesse aux clubs, la commission propose d'avancer de 30 minutes les levés de rideau en coupe, ceci permettant une amplitude de 3 h00 entre deux rencontres.

Le Comité approuve à l'unanimité la proposition de Jean Marc Boulord

Un nouveau tableau est mis en place sur le district celui-ci est consultable sur le site

7- Féminines :

Demande de la commission Féminine

Il existe la possibilité de faire évoluer 6 U16F / U 17F en seniors (sous réserve de visite chez le médecin fédéral).

La commission souhaiterait la modifier ainsi

Il existe la possibilité de faire évoluer 6 U16 F /U 17 F en seniors avec au maximum de 3 U 16 F (sous réserve de visite chez le médecin fédéral)

Intervention de Guy Chassigneu : Article 4 : Le nombre de licenciées U16 et U17 autorisées à participer aux compétitions seniors est déterminé chaque saison par le District après validation du comité de direction de la ligue.

Ne concerne pas l'interdistrict, seul le règlement de la Ligue est applicable.

VOTE

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 1

Ce vote sera signalé par le District à la Ligue

Laurent Mazzoleni : championnat Seniors à 11 suite à la récupération de plusieurs équipes de Savoie dans l'hypothèse d'un seul niveau nous risquons d'être confronté au problème pour l'interdistrict que faisons-nous?

Gérard Bouat : Nivolet 2 descend de ligue et probablement une accession de D2 la ligue peut être sollicité pour accorder une place de plus

Le district de l'Isère héberge des clubs extérieurs n'ayant pas de championnat mais en aucun cas le district ne doit se voir flouer pour l'accession en interdistrict.

Laurent Mazzoleni : Demander à la ligue : deux places pour le district en accession sinon on ne prend la Savoie uniquement en D2.

Gérard Bouat se rapproche de la Savoie et de la ligue dans ce sens

Le Vice-Président Délégué clôture le Comité de Direction.

Fin de séance 22h